

**Extrait du Registre des Délibérations**  
**Séance du 13 FEVRIER 2020**  
**Nombre des Membres en exercice : 78**

**OBJET : 2020 02-21 - FIN-(7.1) - VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE  
L'EXERCICE 2020 DU BUDGET PRINCIPAL**

**DATE DE CONVOCATION : 06 FEVRIER 2020**

**DATE DE PUBLICATION : 20 FEVRIER 2020**

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1<sup>er</sup> étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<u><b>Étaient présents :</b></u>	André FONTAINE, Yvan TARDY, Thierry COLLET, Jean-Louis CLAUDON, André FONTANA, Denis PICARD (ayant la procuration de Ch. AMMARI du début à la 2020.02.03), Xavier RICHARD, Christelle AMMARI (arrivée à la 2020.02.04), Gérald LIOUVILLE, Jean-Luc LELIEVRE, Claude MANET, Jean-Luc STAROSSE (ayant la procuration de M. NOISETTE), Emmanuel PAYEUR, Bernard FABING, Fabrice CHARTREUX (ayant la procuration de Ph. HENNEBERT du début à la 2020.02.05), Laurent GUYOT, Francis SIEDLECKY, Roger SILLAIRE, Yolande AGRIMONTI, Christophe MAURY, Isabelle GUILLAUME, Patrice KNAPEK, Bernard DOMINIAC, André MAGNIER, Michèle PILOT, Philippe MONALDESCHI, Isabelle GASPARD, Bruno BECK, Bernard DROUIN (ayant la procuration de R. MATHIEU), Raphaël ARNOULD (ayant la procuration de C. LALANCE), Gérard BOULANGER, Damien BRASSEUR, Clément VERDELET, Chantal PIERSON, Patrick THIERY, Bernard DEPAILLAT, Philippe HENNEBERT (arrivé à la 2020.02.06), Jean-François MATTE, Kristell JUVEN, Patrick FLABAT, Alde HARMAND (ayant la procuration de C. BRETENOUX), Lydie LEPIOUFF, Jorge BOCANEGRA (ayant la procuration de M. VERGEOT), Olivier HEYOB (ayant la procuration de Ch. ASSFELD LAMAZE), Alain BOURGEOIS, Malika GHAZZALE (arrivée à la 2020.02.08), Mustapha ADRAYNI (ayant la procuration de F. DE SANTIS), Claudine CAMUS (ayant la procuration de M. GHAZZALE du début à la 2020.02.07), Guy SCHILLING, Fatima EZAROIL, Etienne MANGEOT, Marie-Jeanne CHRETIEN, Alain COCUSSE (ayant la procuration de R. JOUBERT), Jean-Marie HORNUT, Jean Pierre COUTEAU.
<u><b>Étaient excusés :</b></u>	Corinne LALANCE, Christine THERMINOT, Michel NOISETTE, Régis MATHIEU, Roger JOUBERT, Christine ASSFELD LAMAZE, Catherine BRETENOUX, Fabrice DE SANTIS, Matthieu VERGEOT.
<u><b>Avis de procuration :</b></u>	11 Procurations du début à la 2020.02.03. 10 Procurations de la 2020.02.04 à 2020.02.05. 9 Procurations de la 2020.02.06 à 2020.02.07. 8 Procurations de la 2020.02.08 à la fin.
<u><b>Avis de suppléance :</b></u>	
<u><b>Secrétaire de séance :</b></u>	Guy SCHILLING
<u><b>Nombre de présents :</b></u>	52 Présents : du début à la 2020.02.03. 53 Présents : de la 2020.02.04 à la 2020.02.05. 54 Présents : de la 2020.02.06 à la 2020.02.07. 55 Présents : de la 2020.02.08 à la fin.
<u><b>Nombre de votants :</b></u>	63 Votants du début à la fin.

REÇU EN PREFECTURE

le 20/02/2020

Application agréée E-legalite.com

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;  
 Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 ;  
 Vu débat sur les orientations générales du budget principal et des budgets annexes pour l'année 2020 dont l'assemblée fut saisie le 30 janvier 2020 ;  
 Vu l'avis de la commission des maires réunie le 05 Février 2020 ;  
 Vu l'affectation des résultats 2019 ;

Conformément à l'article 11 de la loi d'Orientation Budgétaire n°92-125 du 6 février 1992, relative à l'Administration Territoriale de la République, l'assemblée fut saisie le 7 février 2019 d'un débat sur les orientations générales du budget principal et des budgets annexes pour l'année 2020.

Suite à ce débat, le Président et le Vice-président présentent le projet de budget primitif pour l'année 2020 de la Communauté de Communes Terres Toulouises (budget principal 70000).

En outre, il est procédé à la reprise des résultats 2019.

La lecture des chapitres que le projet de budget comporte avec toutes les explications nécessaires sont données.

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de :**

**- adopter le budget primitif 2020 du budget principal de la Communauté de Communes Terres Toulouises comme suit :**

**BUDGET PRINCIPAL**  
**BALANCE GENERALE :**

en €	Dépenses	Recettes
Investissement	6 159 072,79 €	6 159 072,79 €
Fonctionnement	24 296 189,25 €	24 296 189,25 €
<b>TOTAL</b>	<b>30 455 262,04 €</b>	<b>30 455 262,04 €</b>

Total des opérations réelles/mixtes et d'ordre :

en €	Dépenses		Recettes	
	Réelles et mixtes	Ordre	Réelles et mixtes	Ordre
Investissement	5 609 072,79 €	550 000,00 €	2 912 883,54 €	3 246 189,25 €
Fonctionnement	21 200 000,00 €	3 096 189,25 €	23 896 189,25 €	400 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>26 809 072,79 €</b>	<b>3 646 189,25 €</b>	<b>26 809 072,79 €</b>	<b>3 646 189,25 €</b>

**- Autoriser le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,  
 Fabrice CHARTREUX

